

Agir Ensemble

De : "Agir Ensemble" <agirensemble@deputefourny.be>
 À : "_mailing" <agir.ensemble@deputefourny.be>
 Envoyé : lundi 24 novembre 2008 21:45
 Objet : Newsletter médecins généralistes.



Une résolution pour agir contre la pénurie de médecins.

Sur les 44 communes du Luxembourg, 37 manquent de médecins généralistes ! Numéris clausus et vieillissement de la profession aidant[1], c'est l'ensemble de la Wallonie qui sera touché à moyen terme. À ce rythme, dans 30 ans, il y aura 40% de médecins en moins en Région wallonne.

Une carte de l'INAMI présentant les zones à faible densité médicale prouve les difficultés éprouvées par certaines régions, là même où les médecins peuvent bénéficier de primes à l'installation (jusqu'à 30.000 euros).

Nous ne pouvons pas rester spectateurs de ces constats sans réagir.

C'est pourquoi une résolution a été déposée par D. Fourny, Député régional, avec deux points forts :

1. Le développement des maisons médicales.

On sait aujourd'hui que les gardes, qui imposent aux médecins « de campagne » un rythme de vie infernal, sont une des causes de cette pénurie en zones rurales. Le développement des maisons médicales doit être soutenu par la Région wallonne. Cette pratique de groupe permet en effet de réduire les lourds problèmes d'organisation des gardes de nuit et de we.

2. Les incitants à l'installation en zones rurales[2]

Malgré les primes octroyées par le Fédéral, il apparaît que le nombre de médecins passant le cap de l'ouverture d'un cabinet de médecine générale est

particulièrement en baisse dans certaines zones à densité moindre. Il est donc nécessaire que le Gouvernement wallon intervienne auprès du Gouvernement fédéral pour qu'il revoie le système de primes à l'installation en zones rurales.

3. Le numerus clausus.

Le Député D. Fourny appelle également le Gouvernement fédéral à poursuivre ses efforts concernant le numerus clausus.

La proposition de résolution visant à lutter contre le manque de médecins généralistes en zone rurale a été votée le 3 novembre en Commission de l'Action sociale et de la Santé du Parlement, avec l'abstention assez étonnante du MR et votée ce mercredi 19 novembre 2008 en séance plénière du Parlement wallon.

[1] La moitié des médecins qui pratiquent aujourd'hui ont plus de 50 ans.

[2] Fonds Impulseo